

Réf: Dossier 305551

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKG SPORT » en abrégé « AKGS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY RIVIERA
FAYA en face du feu de Bon Prix, Lot 34, Ilot 347

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2024 , et enregistrés au CEPICI le 04/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKG SPORT » en abrégé « AKGS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger : Vente d'Article de Sport ; Prestations Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY RIVIERA
FAYA en face du feu de Bon Prix, Lot 34, Ilot 347

Dirigeant(s) M ADINGRA KOUABLAN GUILLAUME
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01825 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23117/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

